

La Région renforce son soutien aux entreprises

L'objectif est de préserver l'emploi, les compétences et le dynamisme de notre territoire.

Plus de 66 000. C'est le nombre des défaillances des entreprises en France sur un an (+ 24 %). En Occitanie, le niveau au 3^e trimestre 2024 se situe dans la moyenne nationale avec + 20 %, soit 5 700 défaillances (Source : Cabinet d'étude Altares). Et ces chiffres ne cessent de progresser.

C'est pourquoi, la Région déploie plusieurs actions de soutien, en coordination avec les services de l'État, la Banque de France, les tribunaux de commerce, la BPI... Objectif : anticiper les défaillances et identifier les entreprises en difficulté. Parmi ces actions, la Région relance le Contrat entreprise en difficulté.

Il permet d'accompagner, sous forme d'avance remboursable à taux 0, les PME présentant un projet de restructuration ou de redressement de nature à rétablir



Carole Delga en visite au salon du BTP à Saint-Girons (Ariège) en octobre dernier.

82 000
entreprises ont été
aidées par la Région
depuis 2016 pour la
création d'emplois et

1 150
pour leurs projets de
transition écologique
et énergétique

la viabilité. Autre action : le fonds IRDI Impulsion pour accompagner le rebond d'activité. Depuis sa création en 2021, il a permis d'investir 11 M€ dans des entreprises régionales et de sauver 565 emplois.

Enfin, la Région soutient les repreneurs. Elle utilise tous les leviers possibles pour éviter l'arrêt d'activité et maintenir

l'emploi. Lorsqu'un repreneur crédible a été identifié, elle peut financer le redémarrage de l'activité via ses dispositifs d'intervention. L'Occitanie reste la 1^{re} Région française en termes d'investissement, ce qui lui permet d'aider les entreprises locales dans leurs carnets de commandes et de réaliser les projets indispensables au dynamisme de notre territoire.